

## Famille

### INFORMATIONS

#### CODE PRODUIT :

DPF054A

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs expérimentés pratiquant le droit de la famille

#### NIVEAU :

■ Expert

#### DURÉE :

🕒 2 jour(s) (14,0 heures)

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé, toutefois de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire

préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité

d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement

(régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui

permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises

au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent

confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est

adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité

organisationnelle et pédagogique de la formation).

Évaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin

d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation

opérationnelle et de travail

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de

formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Les libéralités : conseils, choix, stratégies patrimoniales (2 jours)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les libéralités appropriées en fonction des situations patrimoniales et familiales
- Conseiller au mieux les clients dans le choix des libéralités à consentir
- Insérer les stipulations contractuelles adéquates dans les actes constitutifs de libéralités

### CONTENU :

#### TYPLOGIE DES DONATIONS

- Donations en avance de part/hors part/donations-partages
- Intérêts de recourir aux unes ou aux autres
- Incidences sur le règlement de la succession
- Etude de certaines clauses (modalités de rapport, retour conventionnel, confusion des reprises et récompenses, charges, réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit...)

#### LIBÉRALITÉS ENTRE ÉPOUX

- Donation entre époux ou testament, que choisir ?
- Précautions rédactionnelles
- Sort des donations entre époux en cas de divorce

#### TESTAMENTS : PARTICULARITÉS DU RÈGLEMENT DE LA SUCCESSION EN PRÉSENCE DE TESTAMENTS

- Problèmes d'interprétation
- Concours entre les libéralités

#### UTILITÉ DE CERTAINES LIBÉRALITÉS ET « OUTILS NOUVEAUX »

- Donations-partages transgénérationnelles
- Donation-partage portant sur une entreprise avec participation d'un tiers
- Libéralités graduelles et résiduelles
- Renonciation anticipée à exercer l'action en réduction
- Cantonnement

#### INTÉRÊTS DES CONVENTIONS MATRIMONIALES LIBÉRALITÉS ET RÈGLES DE CAPACITÉ